

Service instructeur

Développement Universitaire,
Enseignement Supérieur et Tourisme

N° 29/10307

Service consulté

DIF

INTERVENTIONS ECONOMIQUES GENERALES

Soutien à l'Union Européenne d'Action Sociale des Usagers et Consommateurs

Résumé : *Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'Union Européenne d'Action Sociale des Usagers et Consommateurs pour le lancement de cette association.*

L'Union Européenne d'Action Sociale des Usagers et Consommateurs (UEASUC) est une association de défense des consommateurs nouvellement créée et dont le siège social se situe à RUELISHEIM. Elle a été créée par des membres issus de l'association ORGECO du Haut-Rhin (Organisation Générale des Consommateurs) qui est à présent une « coquille vide » mais dont l'activité va être relancée dès septembre 2007 par de nouveaux membres.

L'UEASUC a pour objectif de rendre service aux usagers, de les soutenir lorsqu'ils sont victimes d'arnaques ou d'accidents de la vie. Elle projette de s'investir davantage dans les secteurs de la dépendance, de l'handicap, de la santé, de la nutrition et notamment de lutte contre l'obésité. Elle mène également une étude sur le travail illégal et les économies souterraines.

Pour cela, l'UEASUC assure des permanences d'accueil journalières à la Maison des Associations à COLMAR et participe à des commissions d'usagers des hôpitaux. Cette association est à la recherche de locaux situés sur le Bassin Potassique afin de poursuivre ces permanences.

Elle envisage en outre de rééditer un document en format A5 consacré à la nutrition et à la sécurité alimentaire et de préparer une exposition portant sur ce sujet à NEUF-BRISACH ainsi qu'une animation destinée aux enfants et déclinée en après-midi récréatifs. Elle souhaite mener des prospections diverses relatives à des participations à des foires, des salons et des forums.

Cette association sollicite une subvention départementale pour le financement des actions qu'elle mènera au courant de l'année 2007.

Le budget prévisionnel destiné aux actions évoquées ci-dessous, s'élève à 38 000 € et les charges sont les suivantes :

- achats	3 930 €
- services extérieurs	4 000 €
- autres services extérieurs	16 944 €
- charges du personnel	5 126 €
- valorisation du bénévolat	8 000 €
total	<u>38 000 €</u>

Les recettes se déclinent comme suit :

- prestations de services et ventes (vente de calendriers + photocopies)	450 €
- subventions	18 300 €
- autres produits de gestion courante (cotisations, dons manuels)	11 250 €
- valorisation du bénévolat	8 000 €
total	<u>38 000 €</u>

Il vous est proposé d'octroyer une aide exceptionnelle d'un montant de 1 000 € dans le cadre du lancement de cette association. Cependant, il serait souhaitable que cette demande n'engage le Département qu'à titre exceptionnel et ne fasse pas l'objet d'une reconduction systématique étant donné que ces associations sont soutenues de manière indirecte au travers de la Chambre de Consommation qui met gracieusement à leur disposition des juristes qui assurent des permanences.

L'UEASUC a en outre bénéficié en 2007 d'un soutien départemental de 2 392 € sous la forme d'une insertion publicitaire dans la plaquette consacrée aux risques alimentaires.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder à l'Union Européenne d'Action Sociale des Usagers et Consommateurs (UEASUC) à titre exceptionnel, une subvention de 1 000 € dans le cadre de son démarrage,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F024, chapitre 65, enveloppe 61805, nature 6574, fonction 90 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER